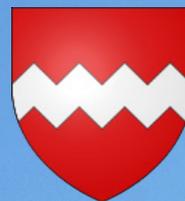


Guinchy

Notre village



Bonnes vacances à tous !



*Le carrefour
rues J. Jaurès, Robespierre,
Voltaire et M. Berthelot*

Mairie de Cuinchy

Tel: 03.21.25.13.95
Fax: 03.21.27.82.09
Email : cuinchy@orange.fr
Site internet: www.cuinchy.fr

Commission Information-Communication de la mairie:

Dominique DELECOURT - Lucile CAPET
Cindy HABOURDIN - Gaëlle LEDOUX
José MOLLEDA - Roseline RENSY
Virginie ROUZE - Valérie SADOWSKI
Guillaume SNAET - Aurore CASTEL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h30-17h30

Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois :

9h-12h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

◦ les lundis : 9h-12h

◦ les mercredis : 9h-12h 13h30-16h30

◦ les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois : 10h-12h

Attention : horaires d'été en page 5

VOUS EMMÉNAGEZ

SUR LA COMMUNE

Merci de vous présenter en mairie
afin de vous inscrire dans notre
fichier population.

CUINCHY

un village où il fait bon vivre !

Le compte-rendu du Conseil Municipal

Les comptes-rendus
des Conseils Municipaux
sont consultables sur le site internet
de la commune

<http://www.cuinchy.fr>

L'application MaVilleConnectée

Restez informés de toutes les
actualités de votre commune de
Cuinchy en téléchargeant l'application
MaVilleConnectée Cuinchy.
Plus d'informations en page 19 de ce
bulletin municipal.

Abonnement bulletin municipal

Toute personne non cuinchinoise
désirant recevoir les bulletins municipaux
peut s'abonner. Une participation annuelle
de 10€ est alors demandée afin de couvrir
les frais postaux.

sommaire

La Municipalité vous informe

Les Sapeurs-pompiers communautaires	4
Les différentes permanences locales	4
Les cartes d'identité et passeports	4
Dates de ramassage des encombrants	5
Numéro d'urgence assainissement collectif	5
Horaires d'été de la bibliothèque.....	5
Opération tranquillité vacances.....	5
Dossier rentrée scolaire.....	6
Les aides du Département aux jeunes.....	7
La stèle du pont de Cuiuchy	8 & 9
Les subventions 2021 accordées aux associations	10
Stop pub	10
Une aide pour les étudiants.....	11
Le calcul des nouveaux taux d'imposition.....	11

La vie communale

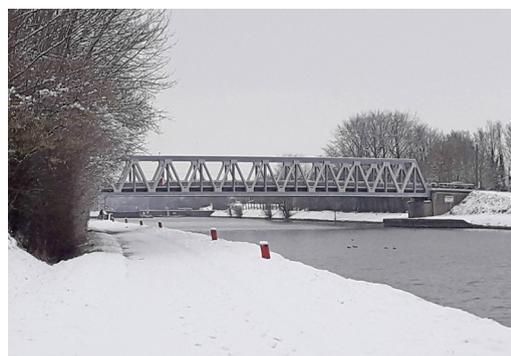
La mise en service des feux du carrefour rues Jean Jaurès/Robespierre.....	12
L'agrandissement de la maison de retraite	12
La commémoration des Déportés.....	13
La commémoration du 8 mai 1945.....	14
La fête des mères	15
Manifestation pour le maintien des ouvertures des trésoreries.....	15

La vie des associations

Les Pâques du Comité des Fêtes et des Loisirs.....	16
Visite du Président de la CABBALR.....	16
Les coups de coeur de Laurie	17
Les réponses à la photo de classe du bulletin n°75	18
La recette	18
L'application MaVilleConnectée.....	19
La photo rétro.....	19
La photo souvenir.....	20



Bonne lecture...



Les cartes d'identité et passeports

Nous vous rappelons que seules les mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes numériques sont habilitées à délivrer les passeports et cartes d'identité nationale et ce, depuis mars 2017. Malheureusement, Cuinchy n'en fait pas partie.

Les mairies les plus proches sont : Béthune, Bruay la Buissière, Lens, Noeux-les-Mines, Wingles et La Bassée.

**Uniquement sur RDV
auprès des mairies concernées !**

Une pré-demande en ligne est nécessaire sur le site

<https://ants.gouv.fr>

Cave inondée, nid de guêpes,
chute d'arbre ...
Vite ! J'appelle les

**SAPEURS
POMPIERS**
communautaires

... UN SEUL NUMÉRO ...
0800 18 62 18
Appel gratuit

Les différentes permanences locales*

► La Caisse d'Allocations Familiales

2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois
à la «Maison pour tous» d'Auchy les Mines
de 9h à 11h30 sans rendez-vous.
Pour plus de renseignements :
<http://www.caf.fr/>

► INFO retraite

Tel : 3960 ou 5960 ou 0821 10 59 60

► Maison de service au public de Cambrin

68 bd Louis Lesage
Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi matin de 9h à 12h.
msap.cambrin@laposte.fr

► L'Assistante Sociale

Une assistante sociale employée par le Conseil Général
est à disposition des habitants de Cuinchy, soit par
téléphone, soit sur rendez-vous. Vous pouvez prendre
contact avec elle :

Maison du Département Solidarité
5 rue Sébastopol
62990 NOEUX LES MINES
Tel: 03.21.61.35.60

► Le Point d'Accès au Droit

Une information et des conseils juridiques GRATUITS
pour tous !
Une équipe de professionnels est à votre écoute et
vous reçoit du lundi au vendredi avec ou sans RDV.
03.62.61.48.90
pad@bethunebruay.fr
3 lieux d'accueil dont la Maison pour tous à Auchy les
Mines

► Les consultations d'enfants de la Protection Maternelle et Infantile de la MDS de Noeux-les-Mines sur le micro-territoire de Beuvry

Annequin :

Centre de la Petite Enfance, rue Léon Blum
Le 4^{ème} jeudi de chaque mois avec médecin de
13h45 à 16h

Beuvry :

Maison Enfants Ados Parents, Place Roger Salengro	
2 lundis par mois	1 Lundi par mois
avec médecin	Sans médecin
De 13h45 à 16h30	de 14h à 16h

Violaines :

Garderie Périscolaire
Le 1^{er} vendredi de chaque mois
Avec médecin de 13h45 à 16h

Opération tranquillité vacances : partez serein

Elle se déroule de juillet à août. De jour comme de nuit, les agents de police passent régulièrement pour constater la non-effraction de l'habitation, un avis de passage est déposé dans la boîte aux lettres.

Conseils :

N'activez pas votre répondeur téléphonique.

Le courrier ne doit pas s'entasser dans votre boîte aux lettres.

Relisez votre contrat d'assurance.

Les démarches à faire :

Présentez-vous au Commissariat d'Auchy-les-Mines

(Tél : 03.91.82.64.90)

ou de Béthune (Tél : 03.21.54.77.77).

Remplissez un imprimé en indiquant votre adresse, les dates d'absences, les personnes à contacter en cas de problème.

L'annulation doit être faite au commissariat.

Opération tranquillité séniors

**Vous vous sentez isolés,
menacés ou en danger ?
N'hésitez pas à signaler
votre situation !**

Faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie et de votre commissariat de police.

Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

Par ailleurs, le plan «sécurité séniors» prévoit que tous les services (publics, sociaux, associations) qui sont en contact quotidien avec les séniors «peuvent informer les services de police de tous faits pouvant apparaître comme anormaux, de toute situation d'isolement marqué pouvant poser un problème de sécurité publique».

La municipalité vous informe

5

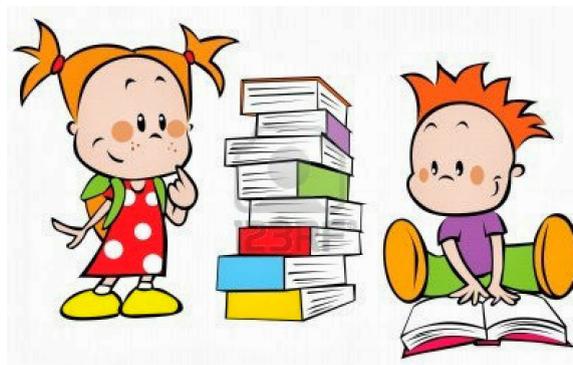
Horaires de la bibliothèque en période estivale

A compter du 12 juillet 2021, la bibliothèque municipale sera ouverte :

- les lundis 12, 19 et 26 juillet de 14h à 16h
- les mercredis 21 et 28 juillet de 14h à 16h

Elle sera fermée le mercredi 14 juillet et du lundi 2 août au lundi 23 août 2021 inclus.

A partir du mercredi 25 août, elle sera ouverte aux horaires habituels.



Prochain ramassage des encombrants

Mercredi 17 novembre 2021

**POUR LA PROPRIÉTÉ DU VILLAGE, MERCI DE BIEN
VOULOIR SORTIR VOS GROS OBJETS LA VEILLE DU
RAMASSAGE.**

**EN CAS DE PROBLÈMES AVEC
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

**SOCIÉTÉ SAUR
URGENCE TECHNIQUE
03.60.56.40.08**

Dossier rentrée scolaire

Rentrée scolaire des élèves
Jeudi 2 septembre 2021

Horaires de classe
lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h-12h et 13h30-16h30

Les vacances Scolaires (Zone B)



Toussaint ... du 23 octobre au 8 novembre 2021
Noël ... du 18 décembre 2021 au 3 janvier 2022
Hiver ... du 5 février au 21 février 2022
Pâques ... du 9 avril au 25 avril 2022
Été ... le 7 juillet 2022

Coordonnées des écoles de Cuinchy

L'Ecole Maternelle

03.21.25.19.87

A l'heure où nous éditons ce bulletin municipal,
l'équipe éducative n'est pas complète.

Les enseignant(e)s connu(e)s à ce jour :

Mme Bécu
Mme Leplus

L'Ecole Élémentaire

03.21.26.93.96

Le Directeur : M. Hervé PINHEIRO - CE2

Les enseignants :

CM2 : M. Laurent THULLIER
CM1 : Mme Karen DEPREZ
CE1 : Mme Rebecca MARLE
CP : Mme Corinne RUDOWICZ

Tarifs du restaurant municipal et garderie

Restaurant Municipal :

3,00€ le repas

Garderie :

0.80€/garderie matin ou soir

0.50€/petit déjeuner ou goûter.

Horaires de garderie : 6h50-8h30 et 16h30-18h30

RAPPEL : la garderie a été créée exclusivement pour les enfants dont les parents travaillent.

Les cas particuliers sont examinés par le Bureau Municipal (justificatif exigé).

En cas de retard, une majoration de 5 forfaits par demi-heure sera appliquée si l'enfant n'est pas repris avant la fin de l'horaire de garderie.

Attention
Changement des tarifs
dès septembre 2021

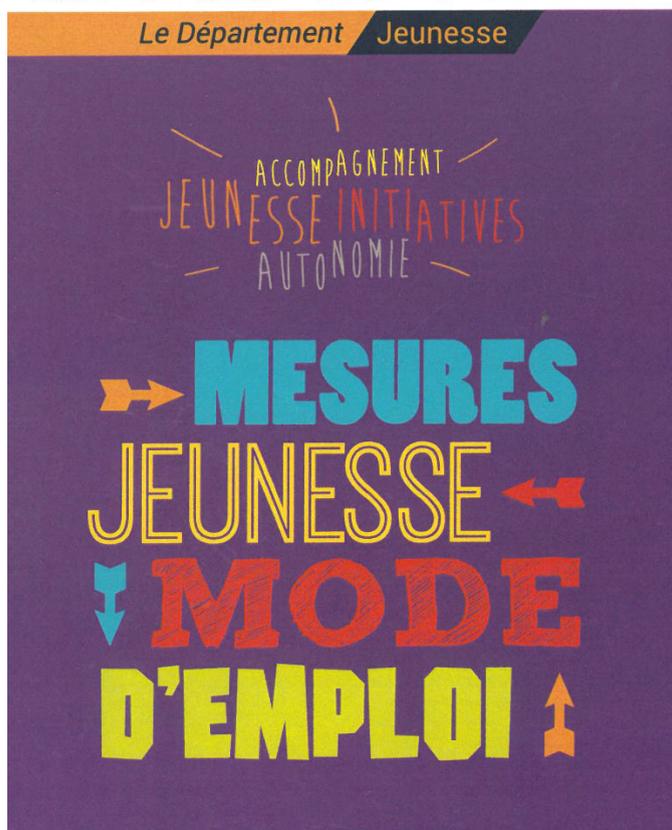
Du nouveau aux abords des écoles



Depuis avril 2021, les enfants peuvent emprunter le chemin tracé rue Edouard Ratjaczak afin de se rendre aux écoles de Cuinchy.

Pas-de-Calais

Le Département Jeunesse



Sac Ados : le coup de pouce pour les vacances

L'opération Sac Ados s'adresse aux jeunes du Pas-de-Calais qui souhaitent mettre en œuvre un projet de premier départ en vacances en autonomie et en groupe :

- des jeunes de 16 à 25 ans
- pour des départs en groupe de 2 à 6 personnes, et des séjours d'au moins 4 nuits hors du lieu de résidence habituel.

L'objectif est de faire partir en priorité le public le plus éloigné des vacances (pour des raisons financières par exemple) ou n'ayant pas l'occasion de partir de manière autonome.

Une aide sous forme de chèques vacances à hauteur de 200 € peut être versée !

Plus d'information sur le site jeunesdu62.fr

Contact : Valérie LEFEBVRE
 Coordinatrice des dispositifs jeunesse
 Service Jeunesse et Citoyenneté
 Direction des Politiques d'Inclusion Durable
 tél. : 03 21 21 89 86
 courriel : Sac.ados@pasdecalais.fr

Le Département du Pas-de-Calais est particulièrement engagé au côté des jeunes et de leurs projets. Il a mis en place de nombreux dispositifs à destination des 15-25 ans afin de les accompagner dans leur parcours vers l'autonomie. En voici quelques exemples :

Permis engagement citoyen

Le Permis citoyen, c'est 400 € pour financer son permis de conduire en contrepartie d'un engagement citoyen bénévole de 35h00 auprès d'une association du Pas-de-Calais (exemples : les Restos du Cœur, la SPA, le Secours Populaire, Emmaüs, La Croix Rouge française, etc...).

Une bonification de 200 € peut être accordée aux jeunes en situation de handicap si la mobilisation d'un financement par la maison départementale des personnes handicapées n'est pas possible.

Plus d'information sur le site jeunesdu62.fr

Coup de pouce BAFA/BAFD

La mesure «coup de pouce» BAFA-BAFD c'est :

- 200€ pour vous aider à financer votre session de formation BAFA en internat et BAFD (internat et externat)
- 150€ pour vous aider à financer votre session de formation BAFA en demi-pension ou externat (uniquement pour les sessions qui débiteront avant le 30 juin 2021).

Cette aide est pour les 17-25 ans qui résident dans le Pas-de-Calais et qui sont inscrits à un stage de formation BAFA ou BAFD

La demande se fait directement en ligne sur le site jeunesdu62.fr

Nous vous invitons à vous rendre sur le site jeunesdu62.fr afin de découvrir les différentes aides qui peuvent vous accompagner ou conforter vos projets :

- Bourse initiatives jeunes
- Permis en route vers l'emploi
- Aide à la subsistance
- Etc.....

La stèle commémorative du Pont de Cuinchy



3 septembre - 1944 - Défilé Bully Libéré
Le Colonel Gaston Dassonville alias "Timéon"
défilant devant un groupe de soldats des F.F.I.

Un peu d'histoire

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) ont reçu l'ordre de conserver intact le pont en bois du canal d'Aire à La Bassée afin de permettre aux forces alliées de rallier le port d'Anvers le plus rapidement possible. C'est plus de 800 FFI qui se sont succédées durant une semaine pour combattre les Allemands. Durant cette période, on déplore de nombreux blessés et 38 tués :

- 9 allemands,
- 14 russes,
- 9 FFI,
- 2 anglais
- 4 cuinchynois.



Les FFI ont fait plus d'un millier de prisonniers allemands qui ont été remis au Groupe Mobile Républicain (GMR) qui deviendra plus tard le Groupe Artois des CRS 15.

De nombreux cuinchynois et d'Anciens Combattants nous ont demandé de rappeler aux jeunes générations les combats de la libération de Cuinchy. Nous avons recherché les personnes qui se sont illustrées lors d'une semaine de combat du 24 août au 3 septembre 1944.

La municipalité et le Club d'Histoire ont toujours à cœur de retracer l'histoire de notre commune et d'en jalonner le parcours. Aussi, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont proposé de construire une stèle qui rappellerait les faits.



La stèle a été réalisée bénévolement dans les ateliers municipaux par Monsieur Pascal Benard de la société BPMP de Cuinchy dont nous saluons d'ailleurs le travail. Elle comportera 3 plaques commémoratives :

- une française
- une anglaise
- une plaque inaugurale

Un QRcode permettra d'accéder à un lien sur le site www.cuinchy.fr. Une description de la stèle est en cours de rédaction avec 2 liens : l'un relatant les combats côté Français, l'autre les combats côté Anglais du 29 août au 4 septembre 1944.



Le 16 avril 2021, la stèle a été déplacée au niveau du pont de Cuinchy sur son emplacement définitif. Le garage Ratel était aux manœuvres de cette délicate opération. La circulation des véhicules a dû être interrompue.

Une date à retenir :

**Le samedi 4 septembre 2021 à 10h30
Inauguration de la stèle**



La stèle commémorative en attendant son inauguration

Pourquoi le choix d'une inauguration le 4 septembre ?

Cette date est en référence aux combats du 4 septembre 1944 où Cuinchy a été libéré dans l'après-midi

Venez nombreux assister à cette inauguration qui rappelle l'histoire de notre commune !

INAUGURATION EN PRÉSENCE DE VÉHICULES MILITAIRES ET LES FAMILLES DES SOLDATS BRITANNIQUES MIS À L'HONNEUR

N'oubliez pas la brochure du Club d'Histoire à ce sujet !

Le Club d'Histoire est toujours à la recherche d'une photo du pont de bois reconstruit par les Allemands durant l'hiver 1940/1941 et qui sera démolie en 1965 pour faire place au pont actuel. Il manque des anecdotes et quelques renseignements complémentaires de ces événements qui ont marqué notre commune

Les subventions 2021 accordées aux Sociétés Locales accordées et validées par le Conseil Municipal sur présentation de justificatifs

Le Football Club.....	1700 €
Les Archers.....	350 €
Le Volley Ball.....	1700 €
Les Majorettes Scolaires.....	350 €
Le Cuinchy Country West.....	350 €
Le Club «De Fil en Aiguille».....	350 €
La Maison du Temps Libre*.....	0 €
Le Club Philatélique «La Semeuse».....	350 €
Cuinchy Animation.....	500 €
Le Club d'Histoire.....	350 €
Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre..	400 €
La Société de Chasse du Bas Cuinchy.....	350 €
Les Médaillés du Travail.....	350 €
Les Jeunes Sapeurs Pompiers.....	350 €
Le Don du sang.....	100 €
Les Enfants de la Pétanque.....	350 €

ve
age

Les autres sociétés locales bénéficient d'aides différentes à leurs demandes comme le prêt de matériel, de salle...

*L'association La Maison du Temps Libre n'a pas accepté la subvention compte tenu d'une trésorerie suffisante.

année 2021

Libérez vos boîtes aux lettres !

Quelques chiffres

⇒ Une moyenne de 15kg d'imprimés par habitant sur une année ou de 30 kg par foyer.

⇒ Les imprimés publicitaires représentent 89% de ces quantités !

Vous souhaitez réduire la production de déchets issus de ces imprimés publicitaires ?

C'est très simple :

apposer sur votre boîte aux lettres l'étiquette STOP PUB

Où se procurer le STOP PUB ?

RDV en mairie, nous vous remettons l'autocollant «Stop Pub» fourni par le Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.



NOUVEAUTÉ

La municipalité vous informe

11

UNE AIDE POUR NOS ÉTUDIANTS

Vous êtes étudiant(e) et vous partez à la semaine,



Cuinchy Solidarité
vous propose
un colis alimentaire
chaque semaine **pour 1€**
composé de fruits, biscuits
et produits laitiers

Dossier
d'inscription à
retirer en mairie



Explication du nouveau taux de la taxe foncière



En 2021, la commune ne percevra plus la taxe d'habitation sauf celle des résidences secondaires.

En compensation, les parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont

fusionnées et affectées aux communes dès 2021.

Un coefficient correcteur est donc appliqué.

Il sera donc noté sur votre feuille de taxe foncière :

taxe foncière (bâti) : 11,28%
+ TFPB : 22,26%
= 33,54%

Le nouveau pourcentage ne change évidemment pas votre taux d'imposition.
Il ne s'agit que d'un changement d'écriture.

La mise en service des feux au carrefour Robespierre le 13 avril 2021



Cette mise en service des feux tricolores est l'aboutissement de recherches concernant ce carrefour important composé de routes départementales et communales. Rien n'était facile pour apporter des solutions réelles et surtout adopter une position commune sur ce croisement qui générait depuis quelques décennies déjà, des difficultés routières.

Après cette mise en service, l'ensemble des élus était unanime pour reconnaître que ces travaux étaient nécessaires pour la sécurité des riverains, mais qu'il fallait surtout compter sur la prudence et le respect des règles de circulation routière pour endiguer des incivilités pouvant nuire à toutes et à tous.

Avec l'aide du Conseil Départemental, cette réalisation communale sera le reflet des engagements tenus par le conseil municipal.



L'agrandissement de la maison de retraite «Le Château»

Depuis le mois d'avril, la résidence du Château de Cuinchy s'est agrandie. L'établissement est passé d'une capacité d'accueil de 74 lits à une capacité de 89 lits. La résidence propose ainsi une offre d'accueil diversifiée avec 9 places d'accueil pour les personnes en situation de grande dépendance, 14 places en accueil pour les personnes atteintes de troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer et 4 places d'accueil temporaires dans le cadre de séjour de convalescence, de répit pour l'aidant ou tout simplement pour faire un essai de séjour.

Les travaux ont aussi permis de rénover une grande partie des locaux communs comme la salle à manger, le salon de télévision ou le salon de coiffure mais aussi des chambres existantes pour toujours permettre d'accueillir les résidents dans les meilleures conditions qui soient.

Tournée vers son parc de 2 hectares, la résidence du Château et son équipe pluridisciplinaire sont prêtes à accueillir de nouveaux résidents.



La Commémoration des Déportés



Monsieur Dominique Delecourt, Maire de la commune, tient à honorer la mémoire de tous les Déportés en souvenir de la dizaine de Quinchinois qui ont été déportés dans les camps d'extermination et de concentration nazis. Malheureusement quatre de nos concitoyens ne sont pas revenus :

- Louis Bommart décédé en 1945 ou 1944 à Mauthausen avant l'arrivée des Russes.
- Louis Cresson décédé le 30 avril 1945 à Gusen en Autriche.
- Gérard Defrance décédé le 30 mars 1945 à Mauthausen.
- Fleury Pouille décédé en octobre 1944 à Oranienburg-Sachsenhausen

Cette commémoration s'est déroulée le 25 avril dernier en respectant les consignes dues au Covid. Etaient présents, Monsieur José Molleda, Président des Anciens Combattants, Monsieur Jacky Surelle, Président des Médailleurs et le Commandant Bernard Rousseaux, Président des Jeunes Sapeurs-pompiers et leurs portes drapeaux.



Et n'oublions pas :

- Oscar Boutry fusillé à Arras le 17 juin 1942. Le 10 avril 1947, il fut décoré de la «croix de guerre avec étoile d'argent» à titre posthume
- Oswald Chavatte fusillé à Arras le 24 juillet 1942. Le 4 décembre 1944, il reçoit «la croix de guerre avec étoile de vermeil» homologué Lieutenant, à titre posthume
- Eugène Fouquet fusillé à Arras le 14 avril 1943. Il reçoit la croix de guerre à titre posthume homologué adjudant.
- Charles Legrand, fusillé à Arras le 14 avril

1943. Le 10 avril 1947, il est cité à l'ordre de la division : croix de guerre avec étoile d'argent. Il recevra par la suite à titre posthume le titre de «chevalier de la Légion d'honneur».

Le 76^{ème} anniversaire de la Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Ce fut un nouveau moment de recueillement en ce 8 mai 2021 pour apprécier notre liberté acquise par nos compatriotes.

Toujours se souvenir, ne jamais oublier !

Le combat pour la transmission du souvenir doit être éternel. Une pensée pour nos héros, pensée pour le peuple des ombres et merci à toutes les personnes présentes lors de cette cérémonie dans ces moments compliqués.

Seuls, nous ne pouvons exister et à Cuinchy, comme dans toutes les communes de France, nous sommes fiers de cet héritage et de notre éducation.

Pourquoi une 2^{ème} gerbe de fleurs est elle déposée?

Elle est déposée en mémoire de Charles Legrand alias «César» ou «Lucien», né le 12 février 1908 à Cuinchy, résistant du 15/07/1940 au 07/05/1941, FFI du 01/07/1942 au 16/12/1942, 7^{ème} Compagnie, fusillé le 14 avril 1943 dans les fossés de la citadelle d'Arras en compagnie d'Eugène Fouquet de Cuinchy.

Le 10 avril 1947, il est cité à l'ordre de la division: Croix de Guerre avec étoile d'Argent. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume en qualité de lieutenant FFI (décret du 30 décembre 1959).



Une fête des mères à domicile

En raison des mesures sanitaires, la municipalité et le Centre Communal d'Actions Sociales se sont joints pour offrir une fleur aux mamans et une peluche aux bébés de 2019, 2020 et du 1er trimestre 2021 en se déplaçant aux domiciles des heureux parents.



La fermeture de la perception de Douvrin



Le Conseil Municipal de Cuinchy associé aux élus du SIVOM de l'Artois, se sont rendus à la Préfecture d'Arras pour revendiquer le maintien des trésoreries de Douvrin et de Beuvry. Cette action collective engagée pour défendre le service public et surtout permettre la proximité des services de l'Etat au profit de nos populations, démontrait une nouvelle

fois toute la volonté de préserver notre territoire et assurer par la même occasion la présence et la nécessité de ces structures nécessaires pour nos habitants. **A ce jour, cette revendication n'a pas permis le maintien de la trésorerie de Douvrin en tant que site de proximité financé par l'état.**

Le Comité des Fêtes et des Loisirs gâte les élèves



N'ayant pu organiser la traditionnelle chasse à l'oeuf lors des fêtes de Pâques en raison des conditions sanitaires, c'est avec un réel plaisir que le Comité des Fêtes et des Loisirs de Cuinchy a offert à chaque enfant des écoles maternelle et élémentaire un sujet en chocolat.



Les Sapeurs Pompiers accueillent le Président de la Communauté d'agglomération



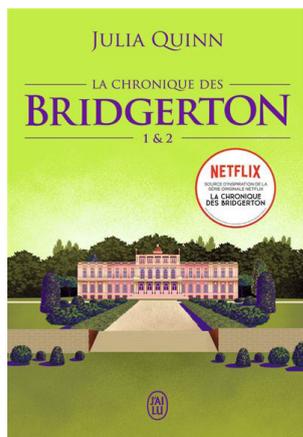
Sous l'autorité de l'Adjudant-Chef David Desbacq, l'unité territoriale des sapeurs pompiers de la commune a accueilli dernièrement Monsieur le Président de l'Agglomération pour une visite concernant les structures et les moyens mis en service pour nos soldats du feu. Accompagné de Mr le Maire de Cuinchy, l'ensemble des élus a pu découvrir cette base de vie mise à la disposition de nos sapeurs pompiers. Ce déplacement a permis de réfléchir

à de futures nouvelles structures pour permettre d'apporter des conditions de travail et d'intervention à la hauteur des exigences professionnelles et humaines. Le Président, Mr Olivier Gacquerre, a tenu à rappeler toute l'implication de l'agglomération dans cette compétence destinée à la protection de nos populations et il a réaffirmé son soutien dans ce domaine aux sapeurs pompiers communautaires.



Les coups de coeur de Laurie

Vous trouverez sur cette page une sélection de livres à découvrir sur la plage ou au bord de la piscine. Bonnes vacances à tous et bonne lecture !



LES CHRONIQUES DE BRIDGERTON

Descriptif

Avant d'être une série à succès sur Netflix, La chronique des Bridgerton est avant tout une saga littéraire signée Julia Quinn

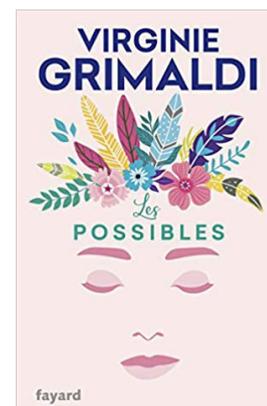
Mais de quoi ça parle exactement ? Nous voici à Londres, en 1814, dans la grande société qui se perd en palabres et dans des mariages de convenance. Parmi elle, la famille nombreuse de feu le vicomte Bridgerton qui court les bals pour pouvoir se caser. Ce qui est loin d'être le cas du fils du duc de Hastings, réfractaire à toutes ces mondanités. Lorsque tout à coup, apparaît une chroniqueuse mondaine se faisant appeler Lady Whistledown, raffolant de dévoiler des petits potins au sein de billets qu'elle fait imprimer. Elle n'hésite pas à s'intéresser d'un peu trop près à la relation trouble entre Simon Hastings et Daphné Bridgerton qui tous deux, refusent de rentrer dans le rang... À moins que... Les tomes 1 à 6 sont disponibles en bibliothèque.

LES POSSIBLES

Descriptif

Juliane n'aime pas les surprises. Quand son père fantasque vient s'installer chez elle, à la suite de l'incendie de sa maison, son quotidien parfaitement huilé connaît quelques turbulences. Jean dépense sa retraite au téléachat, écoute du hard rock à fond, tapisse les murs de posters d'Indiens, égare ses affaires, cherche son chemin.

Juliane veut croire que l'originalité de son père s'est épanouie avec l'âge, mais elle doit se rendre à l'évidence : il déraile. Face aux lendemains qui s'évaporent, elle va apprendre à découvrir l'homme sous le costume de père, ses valeurs, ses failles, et surtout ses rêves. Tant que la partie n'est pas finie, il est encore l'heure de tous les possibles.



LA LICORNE QUI N'AIMAIT PAS LES PAILLETTES

Descriptif

Comment être heureuse quand on est une licorne mais qu'on n'aime pas les paillettes ? Surtout quand on en sème à chaque émotion forte et qu'on asperge tous ses copains de la forêt, elfes et fées. Et si la solution était de se débarrasser de ses paillettes ? Facile à dire, mais pas facile à faire.



POKEMON SOLEIL LUNE

Descriptif

Une nouvelle région paradisiaque, de nouveaux pokémons exclusifs, et une toute nouvelle histoire, ou les Champions d'Arène font place aux Doyens des Îles et ou les capacités Z font leur apparition. Bienvenue dans Pokémon Soleil et Lune ! Accompagnez Sun et Moon, nos deux jeunes héros, dans leur plus grande aventure ! Les tomes 1 à 6 sont disponibles à la bibliothèque.



A bientôt pour de nouvelles lectures !



La photo de classe

La Classe de
Mr Hervé Pinheiro
Année Scolaire 2010-2011

1 : Chloé Loriot	10 : ?	18 : Mr Hervé Pinheiro
2 : Alexis Marcotte	11 : René Vandenberghe	19 : Axelle Baussart
3 : Maurine Maes	12 : Léa Decostere	20 : ?
4 : Marie Leroux	13 : Rayan Roucou	21 : Marc Butin
5 : Axel Dekerf	14 : Camille Boulet	22 : Elise Verhoest
6 : Viktor Carpentier	15 : Coralie	23 : Thaïs Chaintron
7 : Mélanie Verhoest	Di Pasquantonio	24 : Victor Buchwald
8 : Baptiste Duseyau	16 : Léa Wateau	25 : Gabin Hénin
9 : Camille Horvais	17 : Romane Hennart	

*J. Herbin
depuis 1670*

Crevettes grillées à l'ail au barbecue

C'est l'été, l'envie de barbecue se fait ressentir ! Voici une petite recette qui peut régaler petits et grands !

Ingrédients :

- 16 à 24 grosses crevettes crues
- 6 gousses d'ail
- ½ bouquet de menthe
- 1 citron bio
- 1 fenouil
- 2 tomates
- 1 oignon rouge
- 5 cl de pastis
- 1 filet d'huile d'olive
- Sel, poivre

Temps de préparation : 10 min
Temps de cuisson : 30 min

Préparation :

1. Décortiquer les crevettes en laissant la queue. Peler et hacher 4 gousses d'ail, effeuiller et ciseler la moitié de la menthe. Zester le citron, presser le jus. Mélanger l'ensemble avec un filet d'huile. Réserver 1 heure au frais.

2. Tailler le fenouil en petits dés, ainsi que les tomates. Effeuiller et ciseler le reste de menthe. Peler et ciseler

l'oignon, hacher l'ail restant. Faire revenir l'oignon et l'ail dans un filet d'huile. Ajouter le fenouil et les tomates, verser l'anisette. Laisser cuire 5 minutes. Saler, poivrer. Hors du feu, ajouter la menthe.

3. Préparer le barbecue. Égoutter les crevettes, les piquer par deux ou trois sur des brochettes. Faire griller 3 à 4 minutes en les retournant et en les badigeonnant de marinade. Servir avec la préparation au fenouil.



N'OUBLIEZ PAS !

NOTRE COMMUNE A SON APPLICATION MOBILE !



- ✓ Actualités
- ✓ Agenda des manifestations
- ✓ Guide des démarches
- ✓ Comptes rendus des conseils
- ✓ Coordonnées de vos élus
- ✓ Services municipaux
- ✓ Météo
- ✓ Signalements
- ✓ Sondages
- ✓ Formulaire de contact
- ✓ Notifications push, SMS et mails

Téléchargeable
GRATUITEMENT !

TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT !

ma Ville
connectée

Grâce à **MaVilleConnectée**, restez informés de toutes les **actualités de notre commune** en temps réel !

Soyez **alertés** et restez connectés grâce aux **notifications** et aux **SMS** !

Scannez le QR code ci-contre avec votre smartphone pour télécharger l'application.



DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

Souvenirs, souvenirs...



Année 2008

Cérémonie du
1^{er} mai
et
remise de
médailles

Aidez-nous à les identifier.

La photo souvenir

Les reconnaissez vous ?

Les noms et prénoms sont à déposer en mairie.

Classe de Madame Marie-Antoinette Caudron



Année scolaire 1938-1939